

COVID-19 – Message du coordonnateur municipal de la sécurité civile et de son adjoint

Le coordonnateur municipal de la sécurité civile, monsieur Gaétan Drouin, et son adjoint, monsieur Luc De la Durantaye, font le point sur la situation concernant la COVID-19.

La deuxième vague est commencée; la région de la Chaudière-Appalaches est passée au code orange, à la limite du code rouge. Nous faisons face à une contamination communautaire plus importante, et cela nous oblige à revoir notre stratégie sur l'implantation des mesures de protection sanitaire pour la santé et la sécurité de tous les membres du personnel.

L'impact psychologique est pris en considération. L'équipe de la Direction de la gestion du capital humain met tout en œuvre pour soutenir les personnes qui en ont besoin, par le biais du Programme d'aide aux employés.

Soyez attentifs au cours de la prochaine semaine pour suivre la mise en œuvre du plan de la deuxième vague. N'oubliez pas de visionner les capsules vidéo, elles contiennent des informations importantes sur la situation qui peut évoluer rapidement.

Nous vous rappelons également l'importance d'appliquer les mesures de protection sanitaire et d'agir à titre d'exemples pour votre entourage. Merci de participer à limiter la contamination communautaire en respectant les consignes et merci pour votre capacité de résilience.

Visionnez la capsule de Gaétan Drouin et Luc De la Durantaye : <https://youtu.be/7-g2W9PDUhw>

Page Internet dédiée aux employés

Pour rester informé, consultez le www.ville.levis.qc.ca/employes. Nous vous invitons donc à **consulter et à rafraîchir périodiquement cette page** afin d'obtenir les informations actualisées.

Ligne téléphonique et courriel dédiés aux employés

Pour toute question, commentaire ou préoccupation quant à la situation actuelle, vous êtes invités à composer le **418 835-8299** ou à écrire à infocovid19@ville.levis.qc.ca. Le service vous est offert 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

Affichage

Nous demandons aux gestionnaires d'imprimer le présent PDF et de l'afficher dans les lieux de travail du personnel n'ayant pas accès à un poste informatique. Nous vous remercions de vos efforts communs, de votre engagement et de votre solidarité.